

NATIONS UNIES  
CONSEIL  
DE SECURITE



Distr.  
GENERALE  
S/10216  
2 juin 1971  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

LETRE DATEE DU 24 MAI 1971, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL PAR LE PREMIER  
MINISTRE ET MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES DU SULTANAT D'OMAN

Au nom du Gouvernement du Sultanat d'Oman, j'ai l'honneur de demander l'admission  
d'Oman à l'Organisation des Nations Unies.

Mon gouvernement adhère aux buts et principes de la Charte des Nations Unies;  
il déclare accepter les obligations qui y sont énoncées et s'engage solennellement  
à les remplir.

Le Gouvernement et le peuple d'Oman ont conscience de ce que représente  
l'Organisation des Nations Unies et connaissent les efforts qu'elle ne cesse de  
déployer pour promouvoir la paix, le progrès social, l'élévation du niveau de vie  
et une plus grande liberté dans le monde.

Conformément aux paragraphes 1 et 2 de l'Article 4 de la Charte, je vous serais  
reconnaissant de bien vouloir saisir de cette demande le Conseil de sécurité et  
l'Assemblée générale à sa prochaine session en septembre 1971.

Le Premier Ministre et Ministre des  
affaires étrangères,

(Signé) Tarik Bin TAIMUR

-----